



Le Bellefontain

BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES

N° 3 - Août 2015



Edito

Nous sommes déjà au milieu des vacances d'été pour un grand nombre d'entre vous. Je profite de cette tribune pour vous mettre en garde contre les cambriolages, cette saison étant propice à ces méfaits. Nous sommes désormais abonnés comme promis à l'espace « Voisins vigilants », nous allons mettre en place ce système sur Bellefontaine tout au long des mois d'été et provoquer une réunion publique à la rentrée pour finaliser cette mise en œuvre. Dans le même temps, une étude en partenariat avec la Communauté de Communes du Pays de France sur l'opportunité de déployer la vidéo-surveillance sur notre territoire est lancée, avec à la clef des aides pour l'installation d'un dispositif sur notre village

Dans les pages suivantes, vous découvrirez la dernière partie de présentation de l'équipe municipale et leurs responsabilités respectives, des informations sur le budget voté en mars dernier et le succès de la fête communale. Avec le soleil, je vous souhaite de passer d'agréables vacances d'été et vous donne rendez-vous à la rentrée.

Jean-Noël DUCLOS
Maire de Bellefontaine

Sommaire

Elus et responsabilités
Budget
Informations
Vie du village





Alain RINCHEVAL 78 ans

3^{ème} Adjoint

Chargé de l'éducation, de la jeunesse et de la culture

Notre équipe s'est engagée à maintenir l'école de nos enfants dans un état permettant une bonne scolarité, depuis l'école maternelle jusqu'au CM2 moment où les élèves entrent au collège. C'est la mission qui m'est confiée durant notre mandat. Notre école a été construite dans les années 1950 par les quatre villages de Bellefontaine, Jagny-sous-bois, Lassy et le Plessis Luzarches rassemblés dans un syndicat intercommunal. Il assure le bon état du bâtiment scolaire, l'existence du mobilier, des fournitures scolaires, de la cantine, de la garderie et la présence des personnels non enseignants nécessaires au bon fonctionnement de l'école. Le budget primitif de l'école est abondé par les quatre communes. Notre école doit répondre à la réglementation actuelle. Elle doit évoluer dans le domaine de l'accessibilité, de la restauration, de l'hygiène. Ce mandat sera bien occupé. Nous vous tiendrons informés régulièrement de la vie de l'école au travers de notre journal.

Véronique JOUBEAUX VERNIER 57 ans

Conseillère Municipale

Chargée des affaires scolaires, de la famille et de l'enseignement

Pour ma première participation au sein d'une équipe municipale, je découvre son fonctionnement et la mise en œuvre de ses nouveaux projets, à travers une écoute très formatrice. Psychologue de l'Education Nationale, je m'intéresse tout naturellement aux enfants et à leur famille. A mon sens, l'école, le cadre de vie des jeunes, leurs loisirs et leur bien-être au sein de notre commune sont à prendre en compte dans les différents projets de l'équipe municipale. C'est également ce qui guide mon action au sein du Syndicat Intercommunal de l'Ecole Alain Fournier, avec les différents partenaires. Par ailleurs, les questions environnementales et la préservation de la qualité de vie à Bellefontaine font partie de mes centres d'intérêts.



Alain BUFFET 69 ans

Conseiller Municipal

Chargé de l'entretien général, des réparations et des sports

C'est avec enthousiasme que j'ai entamé mon second mandat d'élu pour notre village. En effet, dans notre commune, nos locaux, notre école il est indispensable d'entretenir, de rénover, de réparer de nombreuses parties de notre patrimoine. Etant ouvrier dans le bâtiment à la retraite, je prends très à cœur la mission qui est la mienne. D'autre part, membre actif dans des associations sportives, je souhaite avec l'aide des associations maintenir et développer des actions sportives sur notre territoire.

Danielle DANG 54 ans

Conseillère Municipale

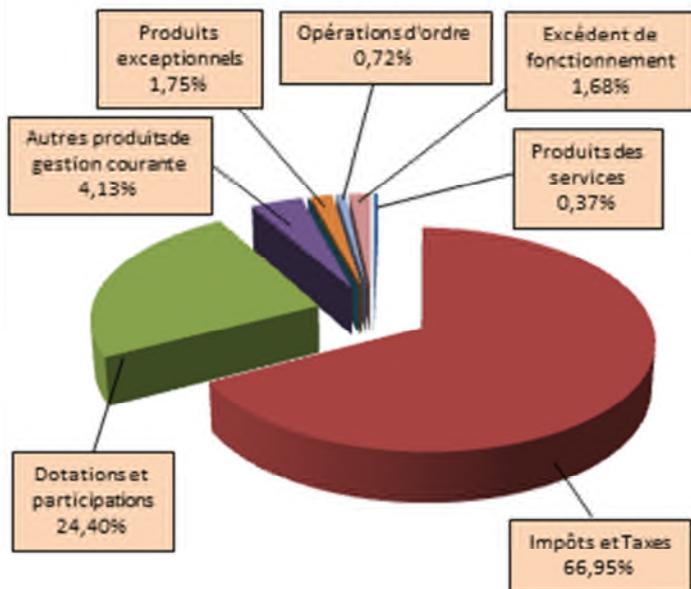
Chargée des affaires culturelles, de l'animations et des loisirs

Le patrimoine culturel qu'offre notre belle région ne demande qu'à être découvert ou redécouvert par les Bellifontains. C'est notre engagement pour la durée de notre mandat. L'Eglise Saint Nicolas pourrait accueillir des groupes ou formations de jeunes artistes grâce aux aménagements et travaux programmés pour la fin de l'année. Nous avons relancé la Fête Communale et sommes très heureux du franc succès que vous lui avez réservé, ce qui nous laisse présager de belles rencontres pour le futur. En partenariat avec le foyer rural, très efficace sur divers manifestations bien connu des Bellifontains, nous développerons de nouvelles activités culturelles et sportives. Nous souhaitons vous associer à ces projets et attendons vos éventuelles sujétions ou demandes.

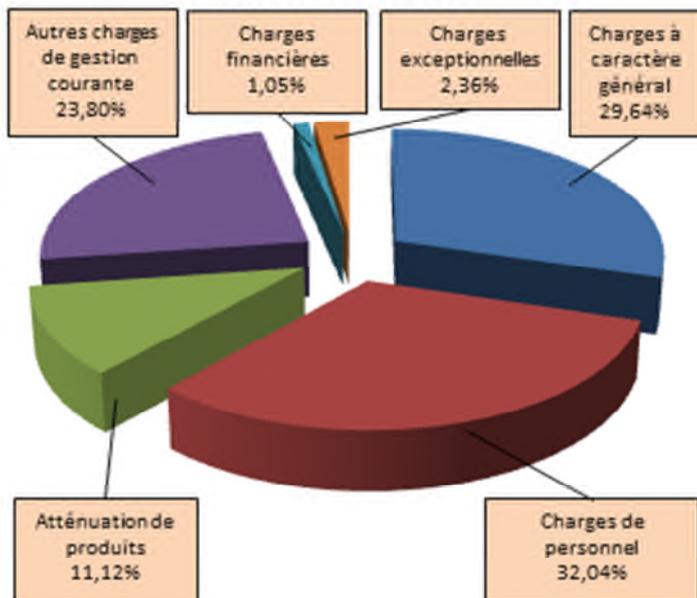


Budget

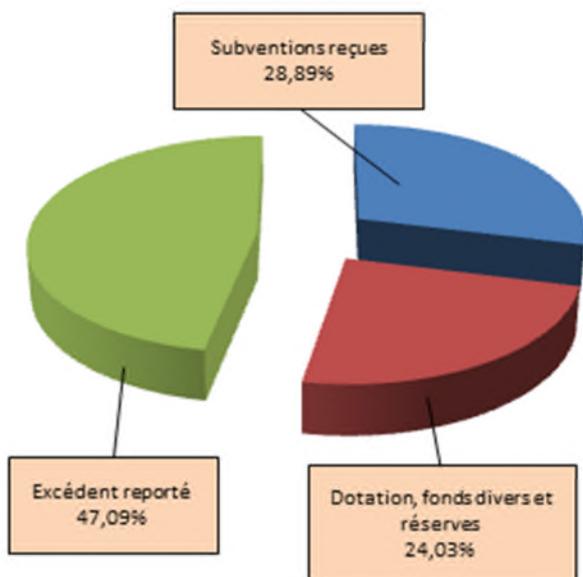
REPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



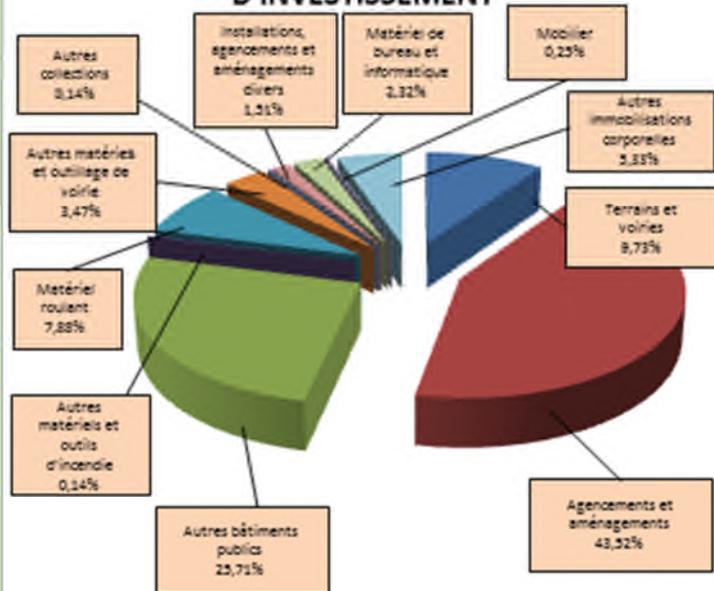
REPARTITION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



REPARTITION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT



REPARTITION DETAILLEE DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT



BUDGET 2015

Nous vous présentons la répartition du budget communal prévu pour l'année 2015.

Les graphiques ci-dessus vous présentent la répartition des recettes et des dépenses de fonctionnement et d'investissement prévisionnelles votées pour l'année 2015.



Cérémonie

Du

08 Mai 2015



Un pas vers le zéro phyto !

Comme vous le savez, aménager les espaces verts publics, favoriser le fleurissement, entretenir nos chemins, assurer la propreté et embellir notre cadre de vie sont des préoccupations constantes de notre équipe municipale. Nos agents agissent chaque jour pour vous permettre d'évoluer dans un village où il fait bon vivre.



Aujourd'hui il n'est plus possible de traiter les herbes le long de nos murs ou en bordure de nos chaussées, avec des produits phytosanitaires, en raison de leur dangerosité pour la santé et l'environnement. Ils peuvent être responsables de la pollution des nappes phréatiques et influent dangereusement sur la biodiversité.

La commune est engagée dans cette voie depuis plus d'un an en limitant l'emploi de produits phytosanitaires au profit de produits et techniques naturels pour le traitement des plantes. Comme vous avez pu le constater déjà sur certains massifs, le nombre de plantes annuelles et bisannuelles nécessaires pour le fleurissement a été réduit au profit de vivaces et de graminées. La disposition de copeaux issus du broyage de branches sur le sol permet de contenir la pousse des herbes et de maintenir l'humidité au sol, afin d'avoir un apport d'eau raisonné. Enfin, le fauchage tardif et la gestion différenciée sont des techniques d'entretien des espaces verts régulièrement employées sur notre village.

Par ailleurs, de petits gestes simples de chacun d'entre nous peuvent contribuer à une meilleure qualité de vie pour tous, ils peuvent aisément rendre le village toujours plus agréable et faciliter le bien vivre ensemble. On peut aussi penser que le souci d'un environnement de qualité incite, tout un chacun à pouvoir retirer les herbes devant chez lui le long de sa propre propriété. Par ailleurs, chaque riverain est tenu d'élaguer ses arbres, arbustes et haies en bordure des voies publiques afin de ne pas gêner le passage des piétons, l'éclairage publique et le stationnement.

« Un petit mot sur la loi »



La loi LABBE adoptée par l'Assemblée nationale le 23 janvier 2014 vise à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires en France. Le texte prévoit la mise en place de l'objectif zéro phyto dans l'ensemble des espaces publics à compter du 1 mai 2016. Il sera interdit à l'État et aux collectivités territoriales d'utiliser ou de faire utiliser les produits phytopharmaceutiques (ou phytosanitaires) et les adjuvants vendus seuls ou en mélange pour l'entretien des espaces verts, des forêts ou des promenades accessibles ou ouverts au public et relevant de leur domaine public ou privé. Toutefois, la mesure ne concerne pas les stades et les cimetières. D'autre part, la commercialisation, la détention et l'usage par les particuliers seront interdits à partir du 1^{er} janvier 2022

Vie du village

Infos Brocante

En raison des désordres sur la rue des Sablons, de l'absence de stationnement en bas du stade, la brocante annuelle 2015 n'aura pas lieu. Cette année, nous permettra de réfléchir à la suite à donner à notre animation annuelle.

Village propre

De nouvelles poubelles et 2 totems de propreté canine viennent d'être installés dans le village pour améliorer notre cadre de vie. Merci d'en faire bon usage, par des gestes citoyens.